

3 789990 301003

P 99903 DOM 1,00€

# **REVOLUTION SOCIALISTE**



CP N° 57608 - Directeur de publication : Philippe Pierre-Charles - BP 1031 97200 Fort-de-France CEDEX - Fax 05 96 64 28 69

janvier 2009

RS N° 971

<http://www.grs.fr.fm/>

Prix : 1 euro

## ***Congrès des élus : LE PEUPLE CANTONNE "DANS L'ATTITUDE STERILE DU SPECTATEUR".***

**AFFAIRE LAMIC :  
DEUXIEME AFFAIRE  
1er PROCES.**

***CUBA : 50 ANS D'UNE  
RESISTANCE  
VICTORIEUSE***

# BONNE ANNEE 2009 !

**L**es vœux de Révolution socialiste, forcément, porteront la marque de l'actualité. La santé et le courage que nous souhaitons à nos lectrices et lecteurs, c'est pour affronter quoi ? Pour jouir de quoi ? Pour espérer quoi ?

Des tas d'images nous viennent. D'abord celles, terribles, du bain de sang qui endeuille la Palestine tandis que les grands de ce monde - qui ont la possibilité réelle de faire entendre raison à l'Etat dominateur d'Israël - se contentent de vagues et vaines paroles. Les capitales du monde arabe s'enflamment. Les démocrates de partout descendent dans la rue. La paix suppose un minimum de justice pour le peuple martyr de Palestine.

La rue c'est aussi la jeunesse grecque qui l'a occupée pendant des jours et des nuits avec une détermination et une puissance contagieuses. Avant, après, pendant, la jeunesse française s'est mobilisée contre le saccage de l'Ecole par la bande de SARKOZY. Nouveau recul du pouvoir, après celui sur la privatisation accélérés de la

Poste et surtout celui sur l'infâme contrat première embauche (CPE).

Et Cuba qui fête aujourd'hui un demi-siècle de transformation sociale et de résistance à l'impérialisme peut accueillir de nouveaux régimes progressistes, tous nés de la magnifique révolte des peuples du Venezuela, de Bolivie, d'Equateur.

Les Alter mondialistes qui se réunissent fin janvier à Belém auront à faire le point sur tout cela comme sur l'immense nouveau défi posé par la crise du capitalisme. Cette crise, lourde de menace pour tous les peuples du monde, actualise de façon terrible l'alternative répétée par la merveilleuse révolutionnaire polonaise - allemande ROSA Luxembourg : socialisme ou Barbarie ! Hasard du calendrier, on célèbre le 15 janvier le 90ème anniversaire de son assassinat par une social démocratie qui, lorsque la confrontation de classe atteint son paroxysme, retombe du côté de l'ordre bourgeois.

Les militantes et militants du mouvement ouvrier ont un besoin crucial de la mémoire historique. Cette mémoire qui rend visible le fil rouge de la lutte incessante des peuples pour l'émancipation humaine.

L'effroyable accélération de la crise climatique planétaire, fruit d'un mode de production éminemment prédateur, donne à tous les combats du jour, l'adrénaline de l'urgence absolue. Aucun doute n'est permis sur cette urgence quand les émeutes de la faim du Sud viennent ponctuer les colères du chômage, de la précarité, de l'exclusion dans le Nord.

Puisse l'année 2009 amener un progrès significatif dans la lucidité des peuples et une énergie sans faille pour les aspirants à un monde meilleur.

Pour que l'optimisme de la volonté l'emporte sur le pessimisme de l'intelligence.

30.12.2008

*Philippe Pierre-Charles*

# VIOLENCE GENDARMESQUE AU MARIGOT

Il pleut des affaires opposant forces de l'ordre et population en Martinique. Coïncidence ou signe des temps sarkoziens, le même phénomène s'observe en France.

Parlons de l'affaire du Marigot. Le 23 août dernier, Daniel Célimène se rend au Marigot, accompagné d'un groupe de Martiniquais indignés par les difficultés qu'il rencontre à se faire payer les loyers d'une maison qu'il loue à une dame dont par ailleurs il dénonce l'arrogance.

L'affaire pourrait rester dans sa banalité si la gendarmerie n'était pas venue y mettre son grain de sel.

Flairant l'incident, Daniel Célimène est resté à l'écart de l'explication prévue entre ses supporters et la locataire délicate. Il est à plus de 100 mètres des lieux lorsqu'un gendarme, agissant apparemment seul, l'interpelle sans pouvoir dire exactement pourquoi.

Ceinturé par le gendarme qui veut l'obliger à monter dans son véhicule, il bascule avec lui dans un fossé.

Pendant ce temps, les locataires s'engagent à vider les lieux avant le 9 septembre. Ce qui sera d'ailleurs fait.

Mais comme toujours lorsque policiers ou gendarmes sont mêlés à une affaire, les

choses sont rondement menées. Le 26 Août mandat d'arrêt et comparution immédiate pour Célimène : L'empressement est tel que la date donnée pour les faits par les forces de l'ordre est reconnue fautive par le tribunal correctionnel.

Là où, par contre, l'erreur n'est pas de mise, c'est dans les méthodes de la garde à vue.

Toujours la brutalité ! Daniel Célimène est menotté, attaché court à un bloc de béton comme un dangereux malfaiteur.

Par ailleurs, allez savoir pourquoi, la plainte déposée par D. Célimène à la police du Lamentin se retrouve en possession des gendarmes de Trinité !

Depuis, l'affaire va de renvoi en renvoi, comme si une fois réalisée l'opération d'intimidation de la comparution immédiate, on pouvait désormais prendre son temps.

1<sup>er</sup> renvoi de l'affaire le 7 octobre. Ce jour là, un 2<sup>ème</sup> renvoi est décidé pour le 5 janvier à 14 heures. Nous y serons.

---

## *AFFAIRE LAMIC* : DEUXIEME AFFAIRE 1<sup>er</sup> PROCES.

Dans un numéro précédent, R.S à relaté les brutalités policières dont avaient été victime les frères LAMIC à F-de-F.

Avant même que cette affaire n'arrive devant les tribunaux un deuxième épisode a opposé Nicolas LAMIC et le gendarme Clouet, l'un des tabasseurs du mois d'août.

La rapidité avec laquelle cette deuxième affaire a été convoquée en correctionnelle n'étonnera pas grand monde : c'est la plainte du gendarme qui a été retenue !

Vu la suspicion avec laquelle certains ne manqueront pas de lire notre compte-rendu d'audience, nous nous efforcerons de nous en tenir aux faits, en interrogeant les

versions évidemment contradictoire données par les protagonistes.

Encore faut-il planter le décor du procès qui donne immédiatement la sensation qu'on est bien en terre coloniale, sarkozienne. Malgré l'indignation de l'avocat de la défense, Maître Germany, les policiers, venus sans doute soutenir leur collègue, sont restés en armes durant toute la durée de l'audience.

S'agissait il d'intimider le groupe de militant-e-s que nous formions aux cotés de Lamic ? Etait-ce une façon de signifier qu'en terre coloniale le dernier mot

# AFFAIRE LAMIC : DEUXIEME AFFAIRE 1er PROCES.

appartient à la force armée ? Etait ce par une négligente habitude ? Chacun appréciera.

Toujours est-il que la nervosité du Président du tribunal, du moins dans toute la première partie du procès, cadrait avec le décor. " Ne faites pas de métaphore ", hurle-t-il au prévenu ! " Si vous souriez encore je vous fais expulser " lance-t-il à quelqu'un dans l'assistance. Le sourire comme début de l'insurrection... ?

Mais venons aux faits. Nul ne conteste que Nicolas Lamic se soit arrêté sur la route du pavé en croyant reconnaître parmi un groupe de policiers opérant des contrôles son agresseur du mois d'août.

Il s'adresse à lui et l'échange est serein, selon N. Lamic.

Il l'invective et l'injurie avec des propos orduriers, selon le gendarme. L'in vraisemblance de cette deuxième version tient en deux observations. D'abord, comme au mois d'août, les propos prêtés à Lamic sont à mille lieux du langage et des traditions culturelles martiniquaises. Coté policier on ne fait aucun progrès dans l'art de fabriquer de la vraisemblance. Ensuite on imagine mal un justiciable déjà en procès avec des " fonctionnaires de police " les agresser verbalement quand il est lui-même seul et que les autres forment un groupe visible à coté de leur véhicule de police. Enfin la version des cris injurieux est contredite par le seul témoin non policier de la scène, le seul de surcroît à s'être trouvé à une distance permettant

d'entendre la conversation. La présomption de sincérité de ce témoignage est d'ailleurs renforcée par le fait que le dit témoin avait tout intérêt à se montrer " coopératif " avec les policiers disposant d'une éventuelle monnaie d'échange. Il venait d'être contrôlé en sa défauteur !

Poursuivons l'examen des récents. Version Lamic : constatant l'inutilité de l'échange, l'autre affirmant ne pas le reconnaître, il démarre en disant son nom. Le pandore court alors après le véhicule, monte sur le marchepied, passe la tête par la portière, essaie de tirer le frein à main. Pour éviter le pire, N.Lamicl arrête après 10 ou 20 mètres.

Version policière : Lamic l'a traîné sur 200 mètres (cette étonnante précision métrique se retrouve dans toutes les versions de policiers ! ... jusqu'au moment où une rectification fait parler d'environ 80 mètres.

La vraisemblance de la version Lamic se trouve là encore confortée par le témoignage déjà cité.

L'avocat de la défense fait remarquer que l'enquête est tellement bâclée que dans ce lieu très passant, on n'a même pas cherché à trouver d'autres témoins. Comme si, la police étant en jeu, on considérerait que l'affaire était entendue !

Le parquet, conscient des bizarreries de l'accusation concernant les distances, proclame que peu importe les distances puisqu'il y a eu refus d'obtempérer et " outrage à un fonctionnaire de po-

lice dans l'exercice ... "

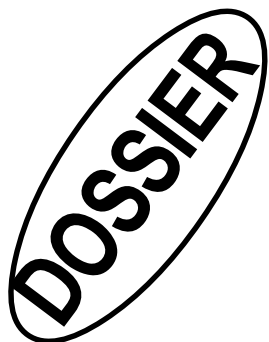
A aucun moment il n'est question de cet étrange moyen pour des " forces de l'ordre " d'opérer un contrôle consistant à s'introduire de force dans un véhicule en marche alors qu'on dispose déjà du nom du " contrevenant ", du numéro de son véhicule et même des moyens de le rattraper sans grande difficulté sur la Rocade.

Et voilà pourquoi on demande 6 mois d'emprisonnement pour Nicolas Lamic !

Qu'on nous permette une petite comparaison : un patron d'entreprise s'empare du camion de l'entreprise de son père, fonce sur des grévistes, traîne par terre sur plus d'un mètre un délégué syndical qui frôle effectivement la rupture de sa colonne vertébrale et en ressort réellement blessé ; il est conduit à l'hôpital par les pompiers. Avant d'être amené il a pu voir des policiers qui ont constaté immédiatement les faits sur les lieux même sans contestation de la partie adverse. Une bonne vingtaine de témoins donnaient la même version des faits. La victime porte plainte. L'affaire est... " classée sans suite " ! Interpellé par un secrétaire général de la CDMT, le procureur de la République ne daigne pas répondre !

C'est vrai que la victime était cette fois là délégué du personnel et non policier ...

Cette comparaison permettra au lecteur de comprendre sans peine notre impatience de connaître la décision des juges dans l'affaire Lamic !



## CONGRES DES ELU(E)S

Avancée historique ? Tempête dans un verre d'eau ? Le gouvernement fran-

çais contraint de suivre ? Et la place du peuple ? La démocratie assurée ? Quelle position pour les anticolonialistes

conséquents et les militant/e/s de la cause prolétarienne ? Nos réponses dans les différents articles qui suivent.

## LE PEUPLE CANTONNE "DANS L'ATTITUDE STERILE DU SPECTATEUR".

... " Ces enjeux ne sont pas l'affaire des seuls partis et organisations politiques, mais bien l'affaire du peuple martiniquais ".

Claude Lise parle d'or. Qu'en est-il dans la réalité réelle ?

Il y a un fait très éclairant et ... symbolique.

C'est la prouesse de voir des milliers de Martiniquais/ses suivre 10 heures durant le spectacle - au demeurant inégal de cette assemblée, délibérant, délibérant... Civisme encourageant ? Goût du spectacle ? Profonde conscience des enjeux ? Il y a peut être un peu de

tout cela.

Mais il y a aussi qu'on n'a guère laissé au bon peuple que le rôle de spectateur. Spectateur obligé parce que, pour l'essentiel, il ne sait pas qui va dire quoi, qui va voter quoi, pour la bonne raison qu'on ne lui a pas permis de mandater celui-ci ou celui-là sur tel ou tel projet institutionnel. Le refus de mettre en place une Assemblée Constituante transforme le peuple en une masse de spectateurs/trices.

# LE PEUPLE CANTONNE "DANS L'ATTITUDE STERILE DU SPECTATEUR".

Mais il y a plus grave. C'est que même les militant-e-s de base de ces grands partis n'ont pas eu à prendre position sur les débats qu'allaient tenir leurs élus ! C'est " l'affaire du peuple martiniquais " dit Claude Lise. Fort bien. Mais le MIM, le RDM, le PPM qui annoncent 1000, 1500, 2000 ... participant-e-s à leurs réunions de rentrée ou autres ont ils permis à ces milliers de " camarades " de discuter sur l'article 73, l'article 74, ou le pas d'article du tout ? Le néo-autonomisme indépendantiste, la proportionnelle à deux tours avec seuil de 5%, la représentation ou non des territoires, les méthodes de lutte pour imposer au pouvoir les desiderata des élu-e-s, etc, etc. si cela avait été le cas, on l'aurait su ! et nous aurions vu moins de militant-e-s (nous disons bien de militant-e-s) de ces partis venir nous demander, à nous GRS des explications sur les positions ... de leurs propres partis !

Il y a une triste tradition dans la politique martiniquaise jusques et y compris dans les organisations populaires, c'est de traiter les masses en piétailles tout juste

bonnes à dire oui ou non, après !

Ce journal entier ne suffirait pas à lister les exemples.

Sélectionnons un ou deux antécédents : le grand tournant autonomiste du P.C.M. a été annoncé aux masses militantes compris/e/s - après une réunion du ... bureau politique du parti ! La décision du " moratoire sur la question du statut " de Césaire n'a été prise par aucun congrès du PPM.

Les choix du MIM hier pour l'article 73, aujourd'hui pour le 74 n'ont été votés dans aucun congrès de ce parti aux 75 000 électeurs/trices.

Ce rapport bureaucratique paternaliste avec les masses dont l'origine plonge profond dans notre histoire mais qui a été conforté par les influences néfastes du stalinisme, du nationalisme, de la social-démocratie, constitue une plaie avec laquelle il faut rompre sans délai si on veut éviter les lendemains qui déchantent.

Evidemment pour un rapport démocratique sincère et profond avec les masses laborieuses, il faut faire corps avec leurs revendications quotidiennes et donc installer

la dimension sociale dans tout le combat politique y compris le combat sur les institutions.

C'est tout le sens des propositions que nous faisons depuis longtemps (voir article " **Petite synthèse..** ")

C'est tout le sens de notre exigence qu'aucun courant populaire ne soit exclu par des seuils anti démocratiques (voir article " **Proportionnelle intégrale.** ").

C'est tout le sens de notre appel à mobiliser le peuple face au pouvoir colonial (voir article)

# PETITE SYNTHÈSE DE NOS PROPOSITIONS.

L'une des tares majeures de la procédure du CONGRES comme source unique du projet institutionnel, c'est d'exclure à priori tous les courants populaires non représentés au Congrès. L'Assemblée constituante (voir RS précédent) permettrait de supprimer cette tare.

Depuis le début des années 90, nous avons publié plusieurs contributions au débat que les forces dominantes du monde économique, politique, médiatique ne veulent pas entendre. La raison de ce boycott est simple : tout ce qui remet en cause l'ordre social actuel doit être mis sous l'éteignoir !

Rappelons donc ces documents que l'establishment ne saurait voir : Avril 91 : " la question du statut : notre proposition ". 1997 " lettre

ouverte aux militants/ es et au peuple ". Avril 2000 " la question du statut. Quels changements ? Quel projet collectif " 2002 " lettre ouverte à la commission ad hoc du Congrès ". Certains de ces documents sont encore disponibles auprès de nos camarades, même si le nombre d'exemplaires est limité.

Tentons de les résumer.

## 1-POUR LA DEMOCRATIE.

Assemblée constituante. Proportionnelle intégrale à un seul tour sans barre d'exclusion (voir articles)

Révocabilité des élu-e-s de l'Assemblée délibérante.

Cette révocabilité est un moyen important de soumettre les élu-e-s au contrôle du peuple. C'est une des conditions de la " démocratie participative ". Elle est facile à organiser techniquement. Elle existe et fonctionne dans certains pays (Venezuela,...). La bourgeoisie sait l'utiliser dans les conseils d'Administration des

entreprises. Si i bon pou lé gro, i bon pou lé piti !

Interdiction du cumul des mandats de membre de l'Assemblée avec aucun autre.

## 2-POUR L'EGALITE HOMMES/FEMMES

Extension de la parité à l'exécutif de la collectivité nouvelle et aux grandes commissions.

## 3- POUR UN RENFORCEMENT DU POID POLITIQUE DES TRAVAILLEURS.

Tant que la société sera divisée en classes antagonistes, il est légitime de réclamer des mesures institutionnelles pour réduire l'inégalité et les pressions qui s'exercent sur le monde du travail.

Les textes du GRS ont proposé successivement deux procédures. Il conviendra de choisir entre l'une et l'autre.

a) élection d'un quart de l'Assemblée délibérante par un collège de salariés (en activité ou sans emploi) présenté soit par une organisation syndicale représentative (ou plusieurs associés) soit par un minimum de 500 personnes dûment identifiées comme appartenant au collège salarié.

Les ¾ des élus restants se-

# PETITE SYNTHÈSE DE NOS PROPOSITIONS.

raient élus par le collège général comprenant l'ensemble des électeurs et électrices (texte de 1999)

b) élection d'une assemblée de contrôle ouvrier par l'ensemble des salariés du privé et du public en activité ou sans emploi.

Cette assemblée, démocratiquement élue sur une base proportionnelle, serait dotée d'un droit de veto suspensif.

L'application du veto imposerait un nouvel examen des mesures contestées. Des lors l'Assemblée ne pourrait lever ce veto qu'à une majorité qualifiée (des  $\frac{3}{4}$  par exemple) texte de 2000.

#### **4) POUR DES POUVOIRS SUFFISANTS PERMETTANT D'ATTAQUER LES PROBLEMES.**

Répetons que tout statut transitoire suppose un partage des pouvoirs avec l'Etat central. Mais en deçà d'un minimum de pouvoirs, un compromis se transforme en compromission.

Voici un extrait de notre brochure d'une 2000.

" La collectivité martiniquaise qu'il s'agit d'arracher doit pouvoir en toute souveraineté :- Contrôler l'Ecole, son statut, ses programmes et l'ensemble de la formation.

- Décider du régime de la propriété des biens économiques ; sans la maîtrise d'un certain nombre de moyens de production, le bavardage sur les " plans " de développement économique restera un catalogue de vœux pieux.

- Prendre des mesures concrètes en matière de protection du patrimoine et de défense de l'environnement.

- Légiférer pour accroître les droits démocratiques des travailleurs et de la population en général, condition d'une lutte réelle contre l'inégalité et l'injustice.

- Adopter des dispositions précises sur le plan des droits politiques et sociaux allant dans le sens de la démocratie participative.

- Agir pour l'émancipation culturelle qui ne saurait se réduire à la simple liberté de diffusion du folklore " local "

- Faciliter l'intégration du pays dans son environnement caribéen.

Ces pouvoirs permettront de mettre en chantier une réforme agraire moderne et juste, d'orienter le commerce extérieur, de créer une Banque Publique martiniquaise du développement, des ateliers industriels publics ou semi-publics, de refondre en profondeur le système éducatif, d'imposer une transparence économique (sur les

circuits financiers, sur les comptes des entreprises), d'interdire les licenciements collectifs, de reclasser effectivement les salariés, de partager le travail entre toutes les mains de travailleurs/euses ; sans cet ensemble de mesures on ne peut éradiquer le chômage, construire un développement au profit du plus grand nombre, réduire les inégalités et finalement créer les conditions de la démocratie.

Enfin notons une autre différence avec les propositions majoritaires d'aujourd'hui. Marie-jeanne Alfred a présenté les pouvoirs régaliens de l'Etat comme intouchables. Cela n'est pas sans poser problème.

Prenons le simple exemple de la justice ou de la police. Difficile d'ignorer le problème.

Nous préférons de loin le principe proposé par l'article 15 de notre proposition de statut de 1991 :

#### " ARTICLE 15

L'Etat français conserve les attributions non transférées à la collectivité nouvelle. Ceci concerne la défense, les affaires extérieures, la monnaie, la justice, la nationalité et l'organisation de l'état civil. Dans ces domaines, le principe de la concertation et



# **CONGRES DES ELU-E-S : PROPORTIONNELLE INTEGRALE OU CONFISCATION TOTALE ?**

La coalition majoritaire au Congrès des élu-e-s régionaux et départementaux s'est donnée, pour les observateurs superficiels, une image de démocrates sans faille en brandissant un beau slogan : proportionnelle intégrale !

Proportionnelle intégrale, cela veut dire que chaque courant de pensée doit être représenté en fonction de son influence réelle dans l'électorat. C'est le bon sens démocratique même ! Le hic, c'est que la solution votée au Congrès est fort différente quand on rentre dans le détail du concret. En effet, les majoritaires du Congrès proposent un vote à deux tours. Le premier tour servirait :

1. à éliminer, par une barre antidémocratique, toutes les listes arrivées en dessous des 5%. (les éventuels gêneurs restant à la porte)

2. à donner une prime à la liste arrivée en tête.

Ainsi donc, cette liste confisquerait d'abord la représentation de celles qui seraient en dessous des 5%, et ensuite quelques sièges supplémentaires.

Ce n'est donc pas la proportionnelle qui est intégrale, mais le hold-up réalisé sur les électors minoritaires. Singulier bémol à la démocratie avancée comme argument numéro un !

En réalité, c'est exactement le système mis en œuvre pour les élections régionales actuelles et qui a permis à la liste MIM-CNCP d'avoir une représentation au delà de sa réalité dans les urnes. Sauf que, dans une élégante et brillante démonstration, Alfred Marie-Jeanne avait dénoncé ce système

dans son premier discours de nouveau président de la Région !

Comme quoi on prend vite goût ...

L'argument donné pour justifier ce choix n'est pas plus reluisant. On nous a expliqué qu'il ne fallait pas charger la barque, que le gouvernement n'allait pas accepter une proportionnelle vraiment intégrale, c'est à dire à un tour et sans barre excluante.

Voici donc le dirigeant du principal parti indépendantiste se mettant à pratiquer

---

## **PETITE SYNTHÈSE DE NOS PROPOSITIONS.**

de la politique contractuelle sera appliqué suivant des modalités à déterminer. L'Etat français dispose d'un représentant sur place, chargé des intérêts nationaux français et de la liaison avec la collectivité nouvelle de Martinique. "

Chacun voit donc qu'il y a matière à débat.

Encore faut-il que certains ne fuient pas la confrontation des idées, des propositions, des programmes. Confrontation qui vaudrait infiniment mieux que la lutte des egos et des ambitions personnelles trop souvent observée !!

# PROPORTIONNELLE INTEGRALE OU CONFISCATION TOTALE ?

l'autocensure par anticipation, non pas pour tenir compte du " faible niveau de conscience des masses " - argument toujours servi pour s'autolimiter - mais pour ne pas en réclamer trop au pouvoir colonial ! ( on peut d'ailleurs se demander si ce pouvoir s'intéresse vraiment au fait de savoir si les coloniaux des " confettis " choisissent la proportionnelle faussement intégrale ou réellement intégrale !).

Signalons que dans plusieurs pays européens, les élections législatives se déroulent sans barre d'exclusion, ce qui permet à des courants représentant deux ou trois pour cent de l'électorat d'avoir des députés en fonction de leur influence. Au Portugal, au Danemark, aux Pays-bas pour ne prendre que des exemples très connus.

Appliqué en Martinique, avec le chiffre exorbitant de 75 membres pour l'assemblée unique, cela donnerait un élu pour moins de 2% des votants.

C'est ce "scandale" démocratique là que les majoritaires d'aujourd'hui ont soigneusement écarté, sans que bien

évidemment le peuple n'ait son mot à dire. Si le projet du Congrès aboutit, tout le monde n'aura dans un référendum ainsi ficelé, qu'à répondre par oui ou par non.

En attendant, l'impression désagréable qui ressort de cette affaire, c'est que, pour parler crûment, les majoritaires ne semblent avoir été intéressés que par

deux choses : d'abord qu'il y ait un gros gâteau (75 élus !), et ensuite que celui ci soit partagé par le plus petit nombre possible de familles politiques. Vous avez dit " démocratie "... ?

*Georges Arnauld, Gilbert Pago, Philippe Pierre-Charles, Félix Relautte (GRS)*

---

## L'AUTONOMIE FACE AU POUVOIR COLONIAL

**Le cours nouveau pris par la politique martiniquaise, du moins au niveau des partis et mouvements, pose la question de l'attitude du pouvoir**

**colonial dans cette nouvelle conjoncture.**

**Parlant du futur débat sur la répartition des compétences entre pouvoir central et nouvelle**

# L'AUTONOMIE FACE AU POUVOIR COLONIAL

**collectivité, répartition théoriquement envisagée par l'article 74 de la constitution, Alfred Marie-Jeanne a prononcé cette phrase : " tout ne dépendra que de notre volonté à aller plus ou moins loin dans la démarche. En somme c'est nous qui définirons la place du curseur " (cité d'après F.A). Cette candide assurance étonne de la part d'un politique aussi fin ! Nous voici donc contraint de jouer les rabat-joie.**

France-Antilles le rappelle. Les propositions qui émaneront du congrès après ses deux séances seront présentées au premier ministre qui remettra(ou pas !) au Président de la République qui soumettra(ou pas !) au vote du Parlement, qui votera(ou

pas !) de soumettre au referendum (oui ou non) des Martiniquais. Après quoi le Président de la République promulguera(ou pas !)

Dire, après tous ces filtres, " c'est nous qui définirons la place du curseur " c'est répandre des illusions au lieu de préparer la mobilisation des masses. Le pouvoir colonial n'a d'ailleurs pas tardé à répondre par Jégo interposé sur 2 points.

1. Je n'entends guère les gens me parler de statut (comme si " les gens " viennent parler à Jégo !)

2. Plus d'Autonomie c'est possible mais avec moins d'argent.

Le langage n'est pas nouveau. François Fillon avait déjà lancé le concept d'autonomie financière relevé par RS dans un précédent numéro). Tout cela n'est que la reprise, de façon à peine moins crue, d'une phrase lapidaire de Mesmer en ... 1973.

Il faut savoir, avait-il clamé, que " le dernier mot appartient à la collectivité qui paye " .

Ce langage de marchand nous indique une double tâche. D'abord préparer l'inévitable négociation avec le pouvoir par la construction d'un rapport de force dans les

masses. Seul ce rapport de force permettra d'avoir une main sur le curseur. Sinon les conciliabules au sommet sans implication du peuple ne donneront pas de meilleurs résultats que les conciliabules au sommet avec Girardin et Chirac, hier. Ensuite cette discussion forcément musclée avec un pouvoir colonial qui agite déjà le chantage du ventre nécessite une coopération franche et transparente avec le mouvement ouvrier et démocratique français dont l'appui est nécessaire pour imposer un recul de l'arrogance Jégo-Fillonesque !

Malgré toutes nos réserves sur le fond même de la démarche des majoritaires, en particulier sur la question de l'exclusion des masses et de leurs intérêts sociaux historiques, nous sommes prêts à agir sur cette double tâche sans sectarisme. Encore faut-il qu'il y ait une bataille, qu'on sorte dans l'enfermement des manœuvres de couloir, qu'on crée les conditions pour que le peuple intervienne avec ses propres méthodes, sous ses propres bannières, dans sa diversité anticolonialiste et anti capitaliste.

# UN PAS VERS L'AUTONOMIE ?

Tous les peuples du monde ont droit à l'existence nationale.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est un droit démocratique reconnu dans toutes les déclarations des droits de l'Homme. L'oppression coloniale crée toujours en réaction l'aspiration à l'émancipation. Depuis un demi-siècle les partis du peuple Martiniquais défendent sous des formes diverses et parfois changeantes l'accès à la responsabilité historique.

Aujourd'hui les principales organisations indépendantistes ont toutes rejoint la revendication autonomiste, quelque soit le nom donné à la chose. L'absence de l'autonomie c'est un partage des pouvoirs entre un Etat central et des autorités issus de la population concernée.

Ces organisations et mouvements ne loupèrent pas une occasion de se démarquer de nous, G.R.S, lorsque nous réclamions (brochure de 1991 " la question du statut ") la mise en place d'une collectivité nouvelle, avec des pouvoirs nou-

veaux, au lieu des conseils général et régional existants. Nous parlions alors - et nous parlons toujours - de statut de transition.

Aujourd'hui, MIM, CNCP, Modemas, se sont rangés à ces positions. Nous saluons ce progrès dans la voie d'un certain réalisme. L'ennui cependant c'est qu'en mettant le pied à l'étrier ils ont sauté si fort qu'ils sont passés... de l'autre côté du cheval ! Ils sont maintenant près à se mouler dans un article de la constitution française (le fameux 74) et diabolisent la position du P.P.M coupable de dire : ce n'est pas à la Martinique de s'adapter à tel ou tel article de la Constitution française mais l'inverse. Qu'y a-t-il de scabreux à ce qu'un peuple en lutte pour son émancipation réclame de l'Etat colonial qu'il amende sa constitution lorsqu'elle fait obstacle à sa revendication ?

L'inconséquence du PPM n'est pas dans cette exigence.

Au contraire ! elle est dans le refus de se donner les moyens de lutter réellement pour elle. Nous y reviendrons.

Les indépendantistes du MIM, du CNCP, etc. ne sont pas les seuls à s'être rangés à un autonomisme constitutionnellement compatible.

L'autre nouveauté du congrès, c'est que toute une série de forces politiques qui hier

encore étaient opposées à tout changement de statut ou à tout changement dépassant le cadre ultra-verrouillé de l'article 73 de la constitution (cet article exclut expressément tout semblant de pouvoir législatif pour le peuple) sont devenues autonomistes version article 74.

Ainsi toute la Kyrielle des divers gauche (regroupés ou pas au sien du RDM de Claude Lise) mais aussi la Fédération Socialiste, Bâtir et même trois élus de droite (une " Osons Oser " et deux " Forces Martiniquaises de Progrès ") ont voté pour que " le statut institutionnel de la Martinique évolue dans le cadre d'un régime législatif fondé sur l'article 74 de la constitution qui permet l'accès à l'autonomie ".

Le style est ampoulé, précautionneux, juridique à souhait mais le mot est lâché !

Même la droite la plus conservatrice s'est réfugiée dans l'abstention, n'osant pas le vote contre. Il s'agit là, indiscutablement, d'une petite révolution politique, même si, pour l'heure, elle est restée cantonnée-semble-t-il- à la sphère du microcosme des appareils politiques.

"Premier vrai pas vers l'autonomie" comme grostirait France Antilles ? la lecture des autres articles s'impose pour répondre.

# EN FRANCE : WOULO BA NPA !

## DISSOLUTION DE LA LCR NAISSANCE DU NPA

L'évènement politique de ce début d'année 2009 en France c'est la naissance du NPA, Nouveau Parti Anticapitaliste. Cette naissance est une réelle victoire de la L.C.R, Ligue Communiste Révolutionnaire. Celle-ci ne se dissoudra que parce qu'elle à réussi sa mission : créer une organisation politique plus large en réalisant la fusion de militant-e-s venu-e-s d'expériences militantes diverses avec des forces nouvelles sans passé politique organisé dans aucun parti.

Toutes ces forces partagent une même volonté de révolutionner la société française en mettant à bas le capitalisme, une même soif de faire vivre un internationalisme prolétarien conséquent, car, pour répéter Fidel Castro : " sans internationalisme il est impossible de sauver l'humanité ".

A la suite du dernier congrès de la LCR et du premier congrès du NPA, les 3000 militant-e-s de la LCR se retrouveront comme un seul homme, comme une seule femme au sein des 10, 11, 12 000 militant-e-s du NPA qui poursuivront dans de meilleures conditions le combat anti-capitaliste, internationaliste, féministe, écologiste, antibureaucratique de la LCR.

Cette chance historique nous enthousiasme et nous fait rêver pour une raison bien simple : ce fut et c'est toujours l'objectif du GRS de contribuer en Martinique et en Guadeloupe à la naissance d'un

parti ou de deux partis intégrant lui aussi(ou eux aussi ) des forces venant d'autres horizons mais partageant les mêmes valeurs pour mener le combat anticolonialiste et anticapitaliste pour réinventer un " socialisme du XXI siècle ". Si c'est la LCR qui franchit aujourd'hui une étape importante vers le parti des travailleurs/euses de France c'est parce que les conditions le permettent et l'appellent. Résumons-les.

## LES CONDITIONS DU SUCCES

1. Les agressions incessantes du Capital ont fait naître un nouveau cycle de lutte dont la naissance remonte à l'hiver 1995, avec depuis des moments forts relativement espacés mais réels. Ces luttes ont percuté le mouvement syndical traditionnel et partiellement échappé au contrôle absolu de la gauche classique. Chaque épisode a entraîné une maturation de la réflexion politique et la naissance de nouvelles générations militantes. Olivier Besancenot, le célèbre et talentueux jeune facteur dont le visage hante la vie politique française est un produit et une illustration de cette évolution.

2. La mutation du parti socialiste, de parti social démocrate luttant pour une transformation en douceur de la société, par réformes successives en parti social libéral, acceptant le marché et le capitalisme comme cadre intouchable auquel il n'y aurait qu'à s'adapter en lui inculquant simplement une touche plus sociale, moins brutale,

a libéré un espace politique évident pour toutes les forces soucieuses de satisfaire réellement les besoins de la population en s'attaquant inévitablement à l'organisation capitaliste de la société.

Le parti communiste français (P.C.F) n'est pas capable d'occuper cet espace. Tétanisé par son passé stalinien (la fraction qui à l'intérieur n'a pas réglé ce problème intimide et donc affaiblit les autres), le P.C.F a lié son sort au PS en partageant au gouvernement les politiques anti-ouvrières de celui-ci et dans l'opposition en restant dépendant d'alliances électorales contre-productives.

3. La LCR disposait d'un instrument politique vivant, aguerri par des dizaines d'années de résistances, capable par sa démocratie interne d'appréhender le réel de façon ouverte, non dogmatique et globalement unitaire. Elle a essayé diverses méthodes (dont la fusion avec d'autres courants qui a marché dans d'autres expériences comme par exemple au Portugal) jusqu'à la solution actuelle consistant à s'adresser directement aux dizaines de milliers qui aspirent à un débouché politique pour leurs luttes.

## CE N'EST PAS QU'UN DEBUT, MAIS...

40 ans après Mai 68, c'est avec humour qu'on proclame : ce n'est qu'un début... ! Pour être sérieux on pense plutôt à l'urgence dictée par la fin, la fin qui menace l'espèce humaine si rien n'est fait

*.(suite en page 14)*

Les obstacles qui se dressent face au NPA sont immenses. La bourgeoisie d'un pays aussi riche en révolutions que la France a acquis une expérience et une habilité exceptionnelles.

N'a-t-elle pas justement traversé l'épreuve de Mai 68 sans laisser trop de plumes ?

Son appareil d'Etat bien huilé, ses institutions anti-démocratiques (à commencer par son système électoral !) transformées dans la tête de millions de gens en modèle de démocratie, son aptitude y compris à utiliser "l'alternance" droite/gauche comme un instrument de domination, son ancrage dans un système européen et mondial bien verrouillé sont des atouts puissants. Les limites de la contestation anticapitaliste dans les masses françaises est aussi un atout majeur de la bourgeoisie.

La route pour le NPA naissant ne sera pas un long fleuve tranquille coulant de succès en succès jusqu'à "la victoire finale". Certes ! certes !

Mais quand un espoir naît, on ne fait pas la fine bouche. Mesurer les difficultés, peser ses responsabilités n'oblige pas à boudier son plaisir.

Il n'y a aucun doute que se sera l'état d'esprit dominant des congressistes du NPA à la fin de janvier 2008.

### **QU'ATTENDONS NOUS DU NPA ?**

Mais nous Martiniquais et peuples colonisés par la France qu'attendons nous donc du NPA ?

Bien entendu qu'il mène de façon conséquente et créatrice la lutte des classes en France ! Ce combat est aussi le nôtre puisque nous

faisons face au même Etat qui prend contre nous les mêmes mesures antipopulaires. Nous partageons donc les échecs comme les succès. Encore faut-il que des deux cotés de l'océan et bien au-delà de nous, se forge une puissante volonté de lutte commune.

Mais en tant que Martiniquais nous avons aussi des attentes spécifiques.

Une première attente peut paraître anecdotique.

Elle concerne l'effet que peut avoir l'expérience NPA sur la réflexion militante chez nous. Les avancées du NPA seront d'abord la preuve que c'est possible.

L'alliance dans un même parti de forces ayant des origines idéologiques différentes est possible des lorsqu'il y a un accord réel sur les valeurs, sur la compréhension de la période et des tâches essentielles qui en découlent. A nous de mettre à profit cette leçon pour faire nous aussi un pas en avant vers la création du parti dont nous avons besoin. Le GRS s'est toujours considéré comme un instrument pour cette tâche.

Mais il y a une attente plus large. Elle concerne la dimension anticolonialiste du combat du nouveau parti.

Cette dimension est aussi indispensable que le colonialisme français est réel, à travers les confettis de l'empire officiellement dénommés DOM-TOM.

Il est donc vital que le NPA reprenne et enrichisse la remarquable tradition anticolonialiste de la direction historique de la LCR. Cette tradition née à la chaleur de la révolution algérienne, revivifiée à l'occasion des grandes luttes du

peuple Kanak, entretenue avec les luttes moins spectaculaires mais bien réelles des autres colonies est un élément précieux de l'héritage LCR. Elle ne peut se diluer dans la problématique à la mode du "post colonialisme". L'anticolonialisme dans un pays qui possède encore des colonies ne peut se résumer au combat pour la prise en compte de la "diversité".

Ce combat pour le respect de la diversité est assurément légitime. Il s'inscrit dans la logique de l'antiracisme, de l'intégration sans assimilation des "indigences de la République".

Mais l'inspiration et l'émancipation nationale des peuples encore colonisés s'inscrit dans une autre dynamique.

Les nouvelles générations militantes de la France progressiste sont très naturellement au contact du combat pour le respect de l'égalité et de la diversité. Elles doivent aussi se pénétrer du droit des peuples à disposer d'eux mêmes en commençant par le droit des colonisés de leur propre pays. Il ne peut y avoir d'internationalisme véritable si les progressistes du pays dominant ne soutiennent pas réellement et en pratique la lutte des derniers colonisés pour leur complète émancipation.

C'est le devoir et l'intérêt des progressistes des pays dominés de sensibiliser sans relâche les progressistes des pays dominants sur cette dimension du combat. Il faut bien reconnaître, en tournant le dos à toute langue de bois, que ce devoir n'est malheureusement pas un souci majoritaire des Anticolonialistes antillais. Raison de plus pour que le GRS joue pleinement son rôle en la matière.

# **CUBA : 50 ANS D'UNE RESISTANCE VICTORIEUSE**

Janvier 1959, les guérilleros cubains entraient à la Havane après la fuite sans gloire du dictateur Batista. Fidel Castro, Camilo Cienfuegos, Che Guevara, etc. remplis des idées de José Martí, " l'apôtre de l'indépendance ", mais aussi déjà de Max et J.A. Mella entamaient, avec l'armée rebelle comme colonne vertébrale une révolution anti-impérialiste qui rapidement, par sa dynamique propre comme sous les coups de boutoir de l'impérialisme U.S, allait se muer en une révolution socialiste appuyée sur les masses ouvrières et paysannes d'un pays dominé et exploité.

Une réforme agraire radicale (mais menée sans les horreurs de la collectivisation stalinienne), une mobilisation soutenue des masses, le soutien de l'URSS ont permis à la jeune révolution d'obtenir rapidement des succès impressionnants en matière d'éducation, de santé et d'organisation du peuple.

Fidel Castro et le Che n'ont pas tergiversé dans la transition anti capitaliste de la révolution ni dans son prolongement internationaliste résolu.

Créateurs de l'OLAS (organisation latino-américaine de solidarité) puis de la Tricontinentale, ils ont défié l'impérialisme US sans se soumettre au statu quo défendue dans les faits par la bureaucratie soviétique.

Cette orientation radicale à portée à la jeunesse contestataire du monde un souffle et un enthousiasme puissants.

Le GRS n'a jamais cessé de dire la dette de tous les authentiques progressistes antillais à cette révolution, même la dette de ceux qui pendant longtemps ne l'ont pas reconnue.

Des centaines de milliers de Cubains sont allés se battre contre les mercenaires du régime d'Apartheid Sud africain, contre les assassins de

Lumumba, contre les dictateurs pro-yankee d'Amérique du Sud ou d'Amérique centrale.

Mais Cuba a surtout apporté, comme disant le Che, " ce qui émane de son exemple ", c'est à dire la leçon que l'impérialisme n'est pas invincible, que le " fatalisme géographique " n'existe pas, que pour changer la société il faut s'attaquer aux structures néocoloniales et capitalistes.

C'est pour tout cela que nous avons toujours soutenu la révolution cubaine.

Nos divergences avec le P.C Cubain se sont surtout exprimé lorsque le poids du modèle " soviétique " a accru son impact sur le fonctionnement des institutions politiques cubaines surtout après l'échec du Che en Bolivie et la désorganisation liée à la " campagne des 10 millions " (effort gigantesque mais erroné pour produire 10 millions de tonnes de sucre comme moyen pour faire un pas hors du sous-développement).

Cette influence s'est traduite par la fin de l'atmosphère pluraliste des premières années, par le soutien du P.C Cubain à l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'URSS, par la crispation du discours

*.(suite en page 16)*

# **CUBA : 50 ANS D'UNE RESISTANCE VICTORIEUSE**

castriste sur le parti unique, la presse unique, etc.

Nous avons vécu douloureusement la dramatique période de l'exécution d'Ochoa, de De la Guardia, etc en 1990.

Notre conviction profonde se résume ainsi : la résistance victorieuse du Cuba à l'embargo, aux agressions terroristes, à l'hostilité acharnée de l'impérialisme, à la situation née de l'effondrement du camp " socialiste " ne sont pas le fruit des exécutions, de la peine de mort, du parti unique mais le résultat des acquis de la révolution, de la fidélité aux idéaux de l'émancipation humaine, de l'internationalisme de Cuba.

Cette résistance extraordinaire a donné aux dirigeants cubains et d'abord à Fidel Castro une popularité très profonde en Amérique du Sud et au delà, en particulier dans le tiers monde. La solidarité de Cuba, en particulier dans le domaine de la santé avec les pauvres du monde (voir RS de septembre 2008) peut faire grincer les dents à quelques petits bourgeois sans grand problème en

matière de santé et d'éducation. Elle est reçue comme une bénédiction par les centaines de milliers de déshérités qui en ont bénéficié et qui en bénéficie dans le monde entier.

Aucun Etat bourgeois ne pratique une telle générosité, nulle part sur toute la planète.

Cet internationalisme cubain est un des éléments clés pour la résistance du Venezuela, de la Bolivie, de l'Equateur et pour la (très) relative indépendance du Brésil, de l'Argentine, de l'Uruguay.

En retour, l'aide du Venezuela est une bouffée d'oxygène pour Cuba. Cela devrait aider Cuba à résoudre les graves problèmes de la vie quotidienne qui subsistent et à mettre à l'ordre du jour une démocratie socialiste qui reste le meilleur remède contre la bureaucratisation, la corruption, le maintien ou le développement des inégalités. Fidel Castro lui-même a critiqué les inégalités, affirmant que la révolution peut être détruite de l'intérieur par l'inégalité, la bureaucratie, la corruption.

Il est clair que nous ne pouvons accorder aucun crédit aux gouvernements US lorsqu'ils montrent des " exigences " à l'égard de Cuba concernant la démocratie. Ces gouvernements sont les premiers responsables des atteintes à la démocratie à Cuba par leur blocus et leurs agressions répétées. Un cerveau qui fonctionne avec un revolver sur la tempe ne dispose pas de la liberté de réfléchir dans la sérénité.

Mais il est certain que sans un libre débat dans la société, il sera difficile de développer une conscience critique en particulier dans la jeunesse et de contrer les partisans d'un retour du capitalisme, même sous la version chinoise actuelle.

50 ans après, notre solidarité avec l'Etat ouvrier cubain demeure, aussi forte que notre désir d'y voir triompher une véritable démocratie socialiste.

